|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2022Genève, 21-31 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document C22/86-F** |
| **28 mars 2022** |
| **Original: anglais** |
| COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE |
| Mardi 22 mars 2022, de 14 h 30 à 17 h 30 |
| **Président**: M. S.BIN GHELAITA (Émirats arabes unis) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Sujets traités** | **Documents** |
| 1 | Travaux préparatoires en vue de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24) | [C22/80](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0080/en) |
| 2 | Travaux préparatoires en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21) | [C22/30(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0030/en) |
| 3 | Travaux préparatoires en vue de la Conférence de plénipotentiaires (PP-22) | [C22/4](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0004/en) |
| 4 | Mise en œuvre de la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies "Agression contre l'Ukraine" adoptée le 2 mars 2022 | [C22/81(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0081/en) |
| 5 | Déclarations de ministres, de conseillers et d'observateurs | - |

# 1 Travaux préparatoires en vue de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24) (Document C22/80)

1.1 Le Directeur du TSB présente le Document [C22/80](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0080/en), visant à informer le Conseil de l'invitation adressée par le Gouvernement de l'Inde en vue d'accueillir la prochaine Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24). Les dates et lieu seront communiqués après concertation avec l'UIT.

1.2 Le Conseiller de l'Inde note que l'AMNT-20 – qui devait à l'origine avoir lieu à Hyderabad – a eu lieu finalement à Genève en mars 2022, après avoir été reportée à deux reprises en raison de la pandémie de COVID-19. Saluant le rôle essentiel de l'Union et l'ardeur au travail des États Membres et du personnel de l'UIT pendant cette période difficile, il dit que son administration serait honorée d'accueillir la prochaine AMNT en Inde en 2024.

1.3 Des Conseillers prennent la parole afin de remercier l'Inde pour sa participation active à l'UIT et sa proposition d'accueillir l'AMNT-24. Un Conseiller indique que son administration prévoit d'envoyer une délégation de niveau ministériel à l'AMNT-24. Le Conseiller du Pakistan indique qu'il prend note de l'invitation adressée par l'Inde, mais n'est pas en mesure de formuler d'autres observations à ce stade.

1.4 Répondant à plusieurs Conseillers ayant souligné qu'il importe de revenir à la durée habituelle de la session pour l'AMNT-24, à la suite d'une AMNT-20 raccourcie, le Conseiller de l'Inde indique qu'il est en effet dans l'intention des responsables d'organiser une assemblée d'une durée complète.

1.5 Le Conseil **prend note** de l'invitation adressée par le Gouvernement de l'Inde en vue d'accueillir l'AMNT-24 en Inde et **convient** de transmettre l'invitation à la Conférence de plénipotentiaires, afin qu'elle prenne une décision.

# 2 Travaux préparatoires en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21) (Document C22/30(Rév.1))

2.1 L'Adjoint à la Directrice du BDT présente le Document [C22/30(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0030/en), qui informe le Conseil de l'état d'avancement des préparatifs concernant l'organisation de la CMDT-21, qui doit avoir lieu désormais à Kigali (Rwanda), du 6 au 16 juin 2022. Figure aussi dans ce document un projet d'ordre du jour de la Conférence, que le Conseil doit approuver. Une modification mineure est nécessaire comme suite à la décision prise la veille par le Conseil tendant à ce que les résultats du FMPT-21 soient pris en compte par la CMDT.

2.2 Les préparatifs de la prochaine CMDT se déroulent selon le calendrier prévu; les réunions préparatoires régionales et interrégionales ont eu lieu et les organisations régionales de télécommunication poursuivent leurs préparatifs. Une équipe de l'UIT a effectué une visite du site de Kigali et été impressionnée par la haute qualité des locaux et installations devant accueilli les différentes manifestations.

2.3 La conférence sera précédée par le Sommet mondial de la jeunesse Generation Connect, première manifestation en son genre, qui aura lieu à Kigali du 2 au 4 juin 2022. Ce sommet contribuera à soutenir l'innovation durable et l'inclusion numérique, en offrant aux jeunes délégués l'occasion de renforcer leurs compétences numériques, de débattre et de nouer des relations avec des décideurs du monde entier. L'Adjoint à la Directrice du BDT invite tous les États Membres et Membres de Secteur à désigner de jeunes délégués, âgés de 18 à 29 ans, pour participer au sommet, éventuellement en désignant à cet effet un homme et une femme pour respecter la parité hommes-femmes, et à inclure ces délégués dans les délégations des États Membres à la CMDT. Il invite aussi les États Membres à contribuer à la promotion et l'appui du sommet et remercie ceux qui ont déjà pris des mesures en ce sens.

2.4 Il attire l'attention sur l'initiative Partner2Connect, en particulier sur les tables rondes du numérique devant avoir lieu du 7 au 9 juin, qui seront l'occasion de débats de haut niveau sur le développement du numérique, et de mesures concrètes passant par des engagements et des partenariats.

2.5 Le Conseiller du Rwanda indique que son gouvernement est honoré d'accueillir la CMDT à Kigali. Il est convaincu que la manifestation sera couronnée de succès, étant donné que la ville a déjà accueilli plusieurs autres manifestations internationales. Son gouvernement s'honore aussi d'accueillir le Sommet mondial de la jeunesse Generation Connect, qui offrira aux jeunes la possibilité de dialoguer sur des politiques visant à promouvoir la connectivité et le développement durable, aux fins d'élaborer un plan d'action à soumettre à la CMDT pour examen.

2.6 Une brève vidéo a été diffusée pour présenter la ville de Kigali et le Rwanda, connu comme le pays des mille collines.

2.7 Mme Paula Ingabire (Ministre des TIC et de l'innovation du Rwanda), remerciant les membres de l'UIT pour leur confiance et leur soutien, dit que le Gouvernement du Rwanda est particulièrement heureux d'accueillir la CMDT, qui aura lieu pour la première fois sur le continent africain. Depuis qu'a été engagé, voici vingt ans, le processus de transformation numérique reposant sur une stratégie nationale des TIC, son gouvernement a établi des institutions qui joué un rôle pionnier dans les TIC, développé les infrastructures et dématérialisé les services publics. Le secteur privé a suivi l'exemple. Le Rwanda a pour ambition de faire de Kigali un pôle de premier plan pour les TIC en Afrique doté d'une infrastructure de premier ordre. La CMDT à venir est l'occasion de mettre à profit les efforts menés pour garantir à tous un avenir numérique durable, grâce à une conférence attrayante qui aboutisse à des résultats à fort impact.

2.8 Des Conseillers prennent la parole pour remercier le Gouvernement du Rwanda pour sa généreuse invitation, et le fait d'accepter la responsabilité d'accueillir la conférence à la dernière minute. Beaucoup soulignent l'évènement important que constitue une CMDT ayant lieu en Afrique pour la première fois, et saluent le fait que le Rwanda accueille aussi le Sommet mondial de la jeunesse Generation Connect, notant la contribution fondamentale des jeunes au développement du numérique.

2.9 En écho à ces propos, le Conseiller du Canada indique que son gouvernement parrainera la participation de 12 jeunes au Sommet mondial de la jeunesse Generation Connect; des consultations sont en cours avec le BDT en vue d'élargir cette offre. Dans le même ordre d'idées, il propose que les efforts visant à promouvoir la participation de jeunes des pays en développement aux travaux de l'UIT soient inscrits dans le cadre d'un engagement permanent. Plusieurs conseillers appuient cette proposition.

2.10 De nombreux Conseillers se félicitent de la coalition pour le numérique Partner2Connect visant à promouvoir la transformation numérique. Un Conseiller souligne qu'il importe qu'une démarche multipartite soit suivie pour autonomiser les collectivités et réaliser les Objectifs de développement durable. Plusieurs Conseillers expriment le souhait de collaborer étroitement avec le BDT à cet égard.

2.11 Le Conseiller de l'Allemagne, accueillant aussi avec satisfaction la Coalition Partner2Connect, appelle l'attention sur GovStack, initiative commune de l'UIT, de Digital Impact Alliance, de l'Estonie et de l'Allemagne. Son gouvernement est particulièrement sensible au fait que l'initiative susmentionnée cherche à tenir compte de critères environnementaux, pour aider à diminuer l'empreinte carbone de l'administration publique.

2.12 Le Conseiller du Ghana remercie le BDT et les membres de l'UIT pour la résilience et l'esprit novateur dont ils font preuve dans les préparatifs de la CMDT-21. Étant donné la jeunesse de la démographie sur le continent africain, les jeunes Africains ont besoin de compétences numériques. le gouvernement du Ghana soutenant la participation des filles dans le secteur des TIC, l'intervenant compte que davantage que deux jeunes responsables ghanéens seront en mesure d'assister au Sommet mondial de la jeunesse Generation Connect. Le Ghana dispose d'un fonds d'accès universel pour connecter les personnes qui ne le sont pas encore. Cependant, des mesures complémentaires étant nécessaire, son gouvernement a annoncé un montant de 155 millions d'euros pour connecter 6 000 villages où vivent au total 3 millions d'habitants d'ici à l'année suivante, et annoncé le même montant pour une deuxième étape au titre de Partner2Connect, outre qu'il s'est engagé à une politique offrant aux opérateurs l'accès gratuit au spectre dans les zones rurales à l'appui de services d'itinérance sur niveau national.

2.13 Un Conseiller, qui accueille favorablement le rapport et le projet d'ordre du jour, estime que le mécanisme d'engagement devrait être utilisé pour rebâtir les infrastructures de télécommunication de l'Ukraine. Les tables rondes pour le numérique seraient l'occasion de solliciter l'appui des États Membres et d'autres parties prenantes pour obtenir des avantages mesurables.

2.14 Plusieurs Conseillers appellent l'attention sur le rôle des femmes dans le secteur des TIC; un Conseiller fait l'éloge en particulier de l'initiative "Réseau de femmes".

2.15 Exprimant sa gratitude à tous ceux qui participent aux préparatifs de la CMDT-21, la Directrice du BDT remercie le Gouvernement du Rwanda pour sa participation active aux travaux de l'UIT et le fait d'avoir accepté d'accueillir la CMDT-21 au pied levé, ainsi que le Gouvernement de l'Éthiopie, pays hôte initial. S'il a fallu changer le lieu de la conférence au dernier moment, il a été possible cependant de faire en sorte que la CMDT ait lieu en Afrique.

2.16 S'étant rendue au Rwanda pour rencontrer ses homologues locaux et lancer les travaux de coordination, elle a été impressionnée par la haute qualité des installations et le degré de préparation, ainsi que par l'appui assuré par les collègues rwandais, et ne doute pas que le Gouvernement du Rwanda organisera une conférence sur le développement du numérique qui fera date, et dont les résultats prendront la forme de résolutions, de mesures et d'engagements véritables pour connecter le monde entier qui changeront la donne dans le domaine du numérique.

2.17 En écho aux observations formulées précédemment concernant la jeunesse de la population de l'Afrique, elle souligne que les jeunes Africains, avec leur énergie et leur esprit d'innovation, constituent un atout formidable s'ils disposent des outils nécessaires; elle invite donc les délégations à désigner davantage que deux jeunes par pays pour assister au Sommet mondial de la jeunesse Generation Connect.

2.18 Elle remercie la délégation du Ghana, premier État Membre à prendre un engagement dans le cadre de l'initiative Partner2Connect.

2.19 Sous réserve de la modification mineure signalée par le BDT, le Conseil **prend note** du rapport sur les préparatifs de la CMDT figurant dans le Document C22/30(Rév.1) et **approuve** le projet d'ordre du jour de la conférence.

# 3 Travaux préparatoires en vue de la Conférence de plénipotentiaires (PP-22) (Document C22/4)

3.1 La représentante du Secrétariat général présente le Document [C22/4](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0004/en), qui fait le point sur l'état d'avancement des préparatifs de la PP-22, et appelle l'attention en particulier sur les efforts visant à faire en sorte que la conférence soit aussi écoresponsable que possible, en même temps qu'inclusive et sensible à l'égalité des sexes.

3.2 M. Bogdan Dumea (Secrétaire d'État, Ministère de la recherche, de l'innovation et du passage au numérique de la Roumanie) dit que son pays se réjouit à l'avance d'accueillir la PP-22 et met tout en œuvre pour en garantir le succès, car les décisions qui y seront prises auront des incidences importantes sur l'avenir de l'UIT et sur l'évolution du secteur des télécommunications/TIC dans le monde.

3.3 La Conseillère de la Roumanie présente de manière détaillée les travaux préparatoires en vue de la PP-22 et les dispositions logistiques pour la conférence, en mentionnant le site web national de la PP-22, qui est déjà en ligne et qui sera enrichi régulièrement d'informations pratiques complémentaires avant la conférence.

3.4 Son pays collabore avec le secrétariat afin de promouvoir l'inclusivité et l'égalité hommes‑femmes pour tous les aspects de la conférence et sait gré à l'Australie de son initiative pour la formation des déléguées concernant les travaux de la conférence.

3.5 La conférence servira aussi la cause de la jeunesse et donnera l'occasion d'autonomiser des jeunes du monde entier. La Conseillère demande aux pays d'inclure des jeunes dans leurs délégations.

3.6 Conformément à l'objectif du système des Nations Unies visant à réduire l'empreinte carbone des manifestations, la Roumanie travaille avec l'UIT pour intégrer les considérations d'ordre environnemental dans l'organisation de la PP-22 et faire en sorte que la conférence soit aussi écoresponsable que possible.

3.7 De plus, la Roumanie tient vivement à garantir un cadre de travail sûr aux participants, y compris en ce qui concerne la prévention du COVID-19. Le Ministère de la santé est associé aux préparatifs nationaux, et des règles et des mesures seront appliquées en fonction de la situation qui prévaudra dans le pays et dans le monde, et sur la base des recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé.

3.8 M. Sabin Sărmaș (Président de la Commission des TIC de la Chambre des députés de la Roumanie), président désigné de la PP-22, dit qu'il se réjouit à l'avance de présider la PP-22, et participera à des réunions préparatoires régionales et interrégionales pour faire en sorte d'être bien préparé à la fonction.

3.9 Les Conseillers remercient la Roumanie et le secrétariat pour la somme des efforts consacrés aux préparatifs de la conférence, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et se réjouissent à la perspective de se rendre dans le pays hôte.

3.10 De nombreux Conseillers saluent notamment la volonté de faire en sorte que la conférence soit aussi écoresponsable que possible en même temps qu'inclusive et sensible à l'égalité des sexes. Certains Conseillers soulignent aussi la volonté de promouvoir la participation et l'autonomisation des jeunes, et plusieurs autres approuvent le thème retenu pour les déclarations de politique générale.

3.11 Les Conseillers des Bahamas et de l'Espagne indiquent s'attendre à une participation au niveau ministériel de leur pays.

3.12 Un Conseiller souligne la nécessité de connecter ceux qui ne le sont pas encore, afin d'atténuer les obstacles et la discrimination et de fédérer l'humanité autour d'un ensemble de valeurs communes. Dans le cadre de ses activités, l'UIT doit promouvoir la paix entre les peuples. Il indique que sa délégation attend avec intérêt la PP-22, qui définira les activités de l'Union pour les quatre prochaines années à cet égard.

3.13 En réponse à une question, la Conseillère de l'Australie indique que la formation des déléguées participant à la PP-22 sera dispensée avant la conférence, sur deux fuseaux horaires. La formation comprendra des modules sur les méthodes de travail de l'UIT et de la Conférence de plénipotentiaires, sur les compétences de négociation et sur la réduction de la fracture numérique entre les hommes et les femmes, et s'achèvera par une activité de réseautage de haut niveau axée sur le rôle des dirigeantes, dans le cadre de la conférence elle-même. On compte que cette initiative fera augmenter le nombre de déléguées à la PP-22 et leur capacité d'influer efficacement sur les résultats de cette conférence. La Conseillère de l'Australie exhorte les États Membres à soutenir cette initiative en désignant des déléguées qui participeront à cette formation, en précisant qu'un message a été envoyé récemment dans ce sens aux États Membres.

3.14 Le Conseiller de la Fédération de Russie exprime l'espoir que les travaux de la PP-22 seront menés de manière constructive et conviviale et dans le respect des instruments fondamentaux de l'Union. S'agissant de l'Annexe 1 du Document C22/4, il propose d'en modifier le titre, afin d'indiquer que ce document contient des informations relatives à l'élaboration de déclarations de politique générale plutôt qu'un ensemble de lignes directrices. En outre, ce document renvoie aux buts stratégiques de l'Union, qui n'ont pas encore été approuvés pour la prochaine période. Il propose que l'annexe porte également sur les objectifs pertinents visés dans la Constitution. La version révisée de ce document proposée par la délégation de la Fédération de Russie sera soumise au secrétariat.

3.15 Le Conseil **prend note** de l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de la PP-22 et des observations formulées durant la réunion.

# 4 Mise en œuvre de la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies "Agression contre l'Ukraine" adoptée le 2 mars 2022 (Document C22/81(Rév.1))

4.1 La Conseillère de la France présente le Document [C22/81(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0081/en) sur la mise en œuvre de la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 2 mars 2022 sur l'agression contre l'Ukraine, au nom des 27 États Membres de l'Union européenne, ainsi que de l'Australie, du Canada, des États-Unis, de la Géorgie, du Ghana, de l'Islande, d'Israël, du Japon, du Liechtenstein, du Monténégro, de la Norvège, de la République de Corée, du Royaume-Uni, de la Suisse, de l'Ukraine et des Bahamas.

4.2 Ce document a été élaboré dans le but de permettre à l'UIT de faire partie des organisations internationales qui prêtent assistance à l'Ukraine. L'infrastructure essentielle du pays et l'ensemble du secteur des télécommunications ont été lourdement touchés par la guerre, et des millions de personnes n'ont plus accès à l'Internet. L'Ukraine n'est pas en mesure d'assurer le bon fonctionnement de son secteur des télécommunications sans une assistance bilatérale et internationale. En sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies pour les télécommunications, l'UIT est idéalement placée pour fournir un savoir-faire technique et une assistance en vue de la reconstruction de l'infrastructure et du renforcement des capacités. De plus, elle jouit d'une longue expérience pour ce qui est de fournir une assistance technique aux pays touchés par la guerre, par des conflits internes ou par des catastrophes.

4.3 La situation en Ukraine est urgente et exige des mesures immédiates. Il est impossible d'attendre la PP-22.

4.4 La Conseillère indique que le projet de Résolution est appuyé par 17 États Membres du Conseil et 26 États membres en qualité d'observateurs. Elle fait savoir que sa délégation a déjà entamé et poursuivra un dialogue informel avec d'autres États Membres sur le contenu de la résolution et a accueilli des propositions, notamment en vue d'aligner le titre de la résolution sur celui de la Résolution 34 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP. Elle invite les États Membres à soumettre d'autres propositions à sa délégation.

4.5 Le Conseiller de la Fédération de Russie, relevant à nouveau avec préoccupation que les États Membres qui n'ont pas été associés à l'élaboration du Document C22/81 n'ont pas bénéficié de suffisamment de temps pour examiner comme il se doit le document, invite ces États Membres à prendre la parole pour indiquer s'ils sont prêts à poursuivre les travaux sur le projet de résolution.

4.6 Le Conseiller du Canada, souscrivant aux orientations claires proposées par la Conseillère de la France, demande pourquoi autant de temps serait nécessaire pour examiner un document aussi court reposant sur deux faits incontestables, à savoir le fait que l'infrastructure de télécommunication de l'Ukraine a été détruite, et la nécessité, pour l'UIT, de prendre d'urgence des mesures pour reconstruire cette infrastructure. Il estime que tout retard serait contraire à l'esprit des travaux de l'UIT et à l'obligation qui lui incombe de prendre des mesures efficaces et immédiates pour reconstruire l'infrastructure de l'Ukraine.

4.7 Le Président, rappelant qu'il a été convenu à la plénière inaugurale que des délais suffisants seraient ménagés pour permettre aux délégations d'examiner le projet de résolution et de mener des consultations à ce sujet, propose que les États Membres poursuivent les concertations avec la Conseillère de la France concernant le document et que le Conseil reprenne l'examen de la question plus tard dans la semaine.

4.8 Il en est ainsi **décidé**.

# 5 Déclarations de ministres, de conseillers et d'observateurs

5.1 M. Yuji Sasaki (Vice-Ministre, Ministère des affaires internes et des communications, Japon) annonce que son pays appuiera la candidature de M. Seizo Onoe au poste de Directeur du TSB.

5.2 Les Conseillers du Paraguay et des Bahamas annoncent que leurs pays présenteront leur candidature en vue de leur réélection au Conseil lors de la PP-22.

5.3 Le Conseiller de la Fédération de Russie annonce que son pays présente sa candidature en vue de sa réélection au Conseil, ainsi que celle de M. Rashid Ismailov en vue de son élection au poste de Secrétaire général de l'UIT et celle de M. Nikolay Varlamov en vue de sa réélection en qualité de membre du Comité du Règlement des radiocommunications.

5.4 L'observateur de la Bulgarie annonce que son pays présentera sa candidature en vue de son élection au Conseil lors de la PP-22.

Le Secrétaire général: Le Président:

H. ZHAO S. BIN GHELAITA